

RSE Responsabilité sociétale des entreprises

Qu'en est-il dans votre entreprise ?

« Être homme, c'est précisément être responsable. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde ».

Antoine Saint-Exupéry

En tant qu'acteur du monde, de la communauté, qu'est-ce que je mets en place, à travers mon entreprise, pour le développement durable ? Que fais-je pour générer quelque chose de positif pour la communauté, au-delà de l'écologie ?

Pour pouvoir s'en rendre compte, il est important de prendre le temps d'analyser ce qu'on fait déjà et ce qu'il nous faut changer.

Pour être en mesure de concevoir ou maintenir ses offres de produits ou services, l'entreprise se doit d'écouter son marché et surtout de le protéger. Un équilibre s'instaure alors entre la longévité des activités et les grands enjeux planétaires.

Nos manières de travailler sont inévitablement touchées et évoluent rapidement. De nouvelles formes de management s'imposent. Il est donc extrêmement important d'accompagner ses collaborateurs dans ces changements qui peuvent parfois être radicaux.

Plus aucune entreprise ne peut faire l'impasse sur sa responsabilité sociétale. Plus encore, celle-ci est un passeport pour leur futur.

Rôle du conseil d'administration

Les réflexions et prises de décisions se font au niveau du conseil d'administration. On vient s'assurer que la ligne à suivre est la bonne, au-delà des portes de l'entreprise.

C'est pourquoi, travailler sur sa RSE (Responsabilité sociétale des Entreprises) est positif à tout point de vue : Elle améliore la marque employeur, attire les consommateurs, les investisseurs et les talents.

Trois missions du Conseil d'administration :

Sur les enjeux RSE, vastes et transversaux, le conseil d'administration a trois missions qui pèseront sur la valeur ajoutée des produits ou services :

1. S'adapter aux nouveaux paradigmes socioéconomiques et contextes réglementaires
2. Anticiper et comprendre les contraintes, menaces ou opportunités des réglementations et exigences métiers
3. Penser Out of the Box pour favoriser des environnements créatifs et innovants

Positionnement du Conseil d'administration :

Le conseil d'administration aura à se positionner collectivement et à établir les axes de la démarche RSE sur la base de plusieurs éléments :

1. Veiller à la gestion des risques RSE et extraire les opportunités afin d'adapter le business model si nécessaire – de la sorte, la gouvernance sera garante de la pertinence et de l'efficacité de la démarche
2. S'assurer que la démarche RSE améliore la performance globale. Ces priorités d'actions sont établies collaborativement, évitant ainsi le greenwashing, puisque l'organisation se fonde sur un état des lieux et une décision coconstruite pour muter

Rôle de l'administrateur indépendant

L'administrateur indépendant :

- doit pouvoir convaincre que la RSE permet de créer de la valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes
- s'efforce d'avoir le recul nécessaire pour repérer facilement les différentes démarches et niveaux d'intégration de la RSE dans les rapports annuels
- doit veiller à ce que toutes les parties prenantes facilitent la mise en œuvre de la démarche RSE
- s'assure de l'alignement d'intérêt pour la RSE au sein du conseil dans le but de garantir la pérennité de l'établissement
- est au bon niveau pour challenger le reporting RSE, le pilotage et le suivi

Chez Apia Swiss nous sommes conscients que beaucoup de travail reste encore à faire dans les PME. Nous sommes là pour vous aider à réfléchir à cette démarche inévitable et en même temps, si bénéfique.

Equipe APIA Swiss

Août 2022